

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

CENTRE D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE LA MÉDITERRANÉE

KARTHAGO

REVUE D'ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE

XXII

EXTRAIT

C.E.A.M.
Institut d'Art et d'Archéologie
3, rue Michelet, 75006 Paris
1990

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

CENTRE D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE LA MÉDITERRANÉE

Directeur: A. LARONDE

Membres d'honneur: F. CHAMOIX, J. LECLANT, G. Ch. PICARD
Comité de direction: M. le Président de l'Université de Paris-Sorbonne,
Ph. BRUNEAU, N. DUVAL, M. LE GLAY, G. LE RIDER, R. TURCAN

KARTHAGO

REVUE D'ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE

La revue *Karthago* est publiée par le *Centre d'Études archéologiques de la Méditerranée* de l'Université de Paris-Sorbonne, dont le siège est à l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, à Paris (VI^e).

Toutes les correspondances relatives à la *Revue* et à sa publication doivent être adressées à M. André LARONDE, Directeur de la *Revue*, au Centre d'Études archéologiques de la Méditerranée, 3, rue Michelet, Paris (VI^e).

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

1988-1989

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| José-Miguel ALONSO-NUNEZ, <i>La digression de Trogue-Pompée sur Cyrène</i> | 5 |
| José-Miguel ALONSO-NUNEZ, <i>Troque-Pompée sur Carthage</i> | 11 |
| Jehan DESANGES, <i>La localisation du « Beau-Promontoire » de Polybe</i> | 21 |
| Monique LONGERSTAY, <i>Représentations de navires archaïques en Tunisie du Nord. Contribution à la chronologie des haouanet</i> | 33 |
| Michèle COLTELLONI-TRANNOY, <i>Le monnayage des rois Juba II et Ptolémée de Maurétanie: images d'une adhésion réitérée à la politique romaine</i> | 45 |
| Athanase RIZAKIS, <i>Les Maurétaniens et la couleur du bronze de Corinthe</i> | 55 |
| Bernadette CABOURET, <i>L'iconographie de la source Castalie de Daphné (Syrie)</i> | 63 |
| <i>Bibliographie et informations</i> | |
| Pierre ROUILLARD, <i>Péninsule ibérique. Phéniciens et Puniqs III. Publications 1983-1987</i> | 69 |
| <i>Compte rendu</i> | |
| Werner HUSS, <i>Geschichte der Karthager</i> (G. Ch. PICARD) | 83 |

LES MAURÉTANIENS ET LA COULEUR DU BRONZE DE CORINTHE *

Mauretania vocata a colore populorum;
Græci enim nigrum μαῦρον vocant
(Isidore 14, 5, 10).

par Athanase RIZAKIS, F.N.R.S., Athènes

En 1972, a été trouvée à Patras, en Achaïe, pendant la fouille de la nécropole orientale de l'époque romaine, une stèle portant le texte suivant¹:

Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις)
Μ(ἄρκος) Αὐρήλιος
Σέσσωρ, γένει
4 Καισαρεὺς ἀπὸ
Μαυρητανίας,
χρώματι Κορίν-
θιος, κεῖται ἐν Πά-
8 τραις, ζήσας ἔτεσιν
ιη', καὶ εὐψύχει
Σέσσωρ. οὐδεὶς ἀθά-
νατος

Traduction: Aux Dieux Mânes. Marcus Aurélius Sessôr, né à Césarée de Maurétanie, de teint pareil au bronze de Corinthe, est enterré à Patras, après avoir vécu dix-huit ans. Courage, donc, Sessôr. personne n'est immortel.

L'intérêt de ce document funéraire se trouve, principalement, sur deux points: sur la présence d'un jeune Maurétanien à Patras² et surtout sur l'expression des ll. 6-7, χρώματι Κορίνθιος qui définit, d'une façon originale, la couleur de sa peau; cette expression constitue un hapax épigraphique.

Commençons par le second point. Naturellement les Grecs et les Romains faisaient la différenciation entre les degrés du noir des diverses tribus africaines; les gradations de la couleur

* Je tiens à remercier ici le Prof. Ph. Petsas et le Dr. B. Petracos, autrefois épheores de Patras, pour m'avoir autorisés de publier ce texte et également les professeurs Y. Le Bohec et A. Laronde pour leurs remarques critiques sur une première version de cet article; néanmoins les opinions émises n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

¹ La plaque est presque intacte, sauf un éclat le long de l'arête droite. Dim.: 54 × 22,5 × 4 cm. Lettres très soignées de 2,5-3,5 cm; int.: 0,5 – 1,1 cm. EI et IN de taille plus petite aux ll. 3 et 8; *omicron* gravé entre les hastes du *pi* (1.4). Points triangulaires pour la ponctuation; ligatures PH, OC (1.2); tilde d'abréviation au-dessus du chiffre (1.9).

² Le règne de Marc Aurèle est un *terminus post quem* pour la datation. Voir ci-dessous p. 62.

de la peau étaient pour eux les critères essentiels de distinction entre les Noirs, bien qu'ils n'ignoraient pas d'autres critères anthropologiques³. Philostratos avait observé, par exemple⁴, qu'en descendant la vallée du Nil, les populations étaient de plus en plus noires; ceux qui habitaient à la frontière avec l'Éthiopie n'étaient pas complètement noirs mais basanés, légèrement moins noirs que les Éthiopiens et moins clairs que les Égyptiens. Le même auteur, qui ne faisait pas habituellement la différenciation entre les Éthiopiens⁵, décrivait Memnon en précisant que la teinte de sa peau n'était pas réellement noire et qu'elle avait des traces de rougeur⁶. C'est peut-être à la même teinte que faisait allusion Stace quand il parlait des tribus africaines dont la couleur était un mélange de rouge et de couleur de cuivre⁷. Mieux que les Grecs, les Romains avaient, semble-t-il, une connaissance plus précise des variétés du type de l'*aethiops* et inventèrent plusieurs mots pour définir les degrés de noir⁸. Bien sûr, ils n'ignoraient pas, de même que les Grecs, les changements de couleur dus aux mélanges entre Blancs et Noirs, et ils utilisaient des termes précis, pour désigner les descendants de telles unions, qui correspondent peut-être au terme moderne de métis⁹. Malgré toutes ces connaissances, il faut avouer qu'il y a une certaine confusion dans les sources de l'Antiquité concernant la description de la teinte exacte des différentes tribus d'Afrique et d'Asie; les comparaisons subtiles sont rares et la confusion par exemple, pour ne s'en tenir qu'à notre sujet, entre les Maurétaniens et, en général, les Noirs des pays du Maghreb avec les autres Africains était facile¹⁰; certains auteurs romains utilisent, certes, les termes *discolor* et *decolor* pour définir la teinte de certaines tribus du nord africain qui sont rapprochées sur ce point des tribus habitant le nord indien mais le plus souvent, dans la littérature grecque et latine, *Maurus* (habitant de Maurétanie) et *Indus* (habitant du sud indien) sont des équivalents de *Aethiops* et il est bien possible que dans le même sens est utilisée cette comparaison dans le vers connu de Lucain: *concolor Indo Maurois*¹¹. On rencontre tardivement, chez Polybe¹², le terme Μαυροῦστοι pour désigner les Maurétaniens mais, à la période qui suit jusqu'à l'Empire, les Grecs soit utilisent le terme général et vague

³ Cf. F. M. Snowden, *Blacks in Antiquity*, Cambridge 1970, 7-11 qui à la n. 75 renvoie à des études modernes sur la classification selon la couleur et autres critères des tribus africaines.

⁴ *Vita Apollonii* 6,2.

⁵ *Imagines* I, 29.

⁶ *Ibid.* 1,7.

⁷ Thebais 5.427-428; cf. J. H. Lewis, *The Biology of the Negro*, Chicago 1942, 27 (références citées par Snowden, *o.l.*, 3 n. 20).

⁸ Cf. Snowden, (cit. n. 3), 3 sqq.

⁹ Snowden, (cit. n. 3), 4 et n. 28.

¹⁰ À ce point nous trouvons très juste la remarque de J. Desanges, dans son compte rendu du livre de Snowden, (*REL* 48, 1970, 90) selon laquelle il est difficile d'exploiter les représentations des Noirs de provenance des pays du Maghreb «car l'influence alexandrine l'emporte souvent sur la valeur documentaire et on ne sait pas toujours si le noir représenté a été représenté dans l'Afrique mineure ou sur les bords du Nil».

¹¹ Lucain 4,678-679; cf. J. Y. Nadeau, *Ethiopiens*, *Class. Quarterly* XX, 1970, 339-349 qui trouve que la comparaison entre les Maurétaniens et les Indiens est sans importance car le public érudit de Lucain comprenait qu'il se référait au statut «éthiopien» des Maurétaniens: *Maurus* et *Indus* étaient *concolor* parce qu'ils étaient tous les deux Αἰθίορες. La traduction de *concolor* «au teint bronzé» dans les éditions de CUF n'est pas exacte. Les termes *discolor* et *decolor* sont traduits dans les mêmes éditions soit par «noir» (Ovid, *Ars amatoria*, 3,130) soit par «basané» (Ovid, *Metamorphoses* 4,21; *Tristia*, 5,3,24) soit «au teint bronzé et brûlé» (Propertius, 4,3,10). Voir aussi Snowden, (cit. n. 3), 3 n. 12 où sont mentionnés les textes anciens dans lesquels la couleur des *Mauri* est signalée.

¹² III, 33,15.

Λίβυες pour désigner les populations du nord de l'Afrique soit Μαυρούσιοι et Λίβυες indifféremment¹³. Les Romains vont utiliser par influence grecque, à partir du 1^e s. av. J.-C., les formes *Maurusia* et *Maurusii*, *Mauri* et *Mauretania*; les deux derniers seront adoptés par les auteurs grecs; plus particulièrement le terme μαῦρος et *maurus* seront utilisés par les Grecs et les Romains pour désigner les Africains, en général, et dans beaucoup de cas le terme sera utilisé comme un équivalent de *Aethiops*¹⁴. Il est bien probable que le terme Μαυρούσιος et, à partir de l'Empire, le mot μαῦρος aient été utilisés sous l'influence romaine. Les spécialistes pensaient à une étymologie sémitique ou phénico-punique (maouharim: «occidental») des mots *Maurus* et du grec Μαυρούσιος; ce n'est que tardivement qu'on a rapproché Μαυρούσιοι et la forme Μαῦροι, apparue sous l'influence du latin, de l'adjectif Μαῦρος, «noir», «obscur»¹⁵.

Il est évident que malgré l'enrichissement et les nuances apportées dans le langage, grâce aux contacts accrus avec les tribus africaines, les imprécisions, voir les confusions, sont très fréquentes chez les auteurs anciens; les spécialistes ont déjà relevé de nombreux cas d'une utilisation abusive des adjectifs désignant les Noirs et une indifférence pour une plus grande précision. A cette règle il y a, heureusement, des exceptions: c'est le cas de l'auteur de notre document. L'emploi de l'adjectif κορίνθιος, associé ou non avec le mot χαλκός, était bien connu sous l'Empire et désignait l'origine et, par extension, les qualités des bronzes de cette cité et surtout certaines caractéristiques concernant la teinte de sa patine¹⁶; l'origine, certes, n'a aucun rapport avec celle du métal, car il est bien connu que Corinthe ne disposa jamais des minerais entrant dans la composition du bronze, mais plutôt avec la méthode utilisée dans cette ville pour la composition¹⁷. Pausanias¹⁸, en effet, parlant du bronze de Corinthe, expliquait au lecteur que le mot «corinthien» qu'il utilise pour le désigner doit s'entendre par rapport au procédé de trempe auquel il est soumis dans les eaux de Pirène, à Corinthe: καὶ τὸν κορίνθιον χαλκὸν διάπυρον καὶ θερμὸν ὄντα ὑπὸ ὕδατος τοῦτου βάπτεσθαι λέγουσιν, ἐπεὶ χαλκὸς οὐκ ἔστι Κορινθίσις¹⁹. Il s'agit ici d'un détail technique de la méthode de fabrication qui donnait, d'après le Périégète, les qualités connues des bronzes de Corinthe. Dans la mesure où l'alliage était fait à Corinthe on pourrait dire que l'expression Κορίνθιος χαλκός avait un rapport avec le lieu de fabrication de l'alliage, donc avec son origine; sous l'Empire, la formule semble avoir

¹³ Cf. St. Weinstock, *RE* XIX, 2, 1930, s.v. *Mauretania*, col. 2348-2349.

¹⁴ Snowden, (cit. n. 3), 11-12.

¹⁵ Cf. Weinstock, cit. n. 13 et plus récemment A. Luisi, Il nome dei Mauri nella tradizione letteraria greco-latina dans *Invigilata lucernis* (Bari), II, 1980, 207-216.

¹⁶ E.g. Plin. *Hist. Nat.* XXXIV, 6: *ex illa autem antiqua gloria Corinthium maxime laudatur*; Plut. *De Pyth.*, 395b: τὸν μὲν γὰρ Κορίθιον οὐ τέχνη ἀλλὰ συντυχία τῆς χροῆς λαβεῖν τὸ κάλλος; Flor. II, 16; Oros. V, 3; Petron. 50: Cf. H. Payne, *Necrocorinthia, A Study of Corinthian Art in the Archaic Period*, Oxford 1931, 350.

¹⁷ Plin. fait, au début de son livre XXXIV, la distinction entre les pays producteurs de bronze «naturel» et ceux, dont Corinthe, qui traitent le bronze «artificiel». Joseph. *Bell. Iud.* V, 201: μία (πύλη) δ' ἦ ἐξῶθεν τοῦ νεῶ κορινθίου χαλκοῦ, πολὺ τῆ τιμῆ τὰς καταργύρους καὶ ἐπιχρύσους ὑπεράγουσα; cf. commentaire *ad loc.* (Loeb) et note d, avec d'autres références sur la même porte.

¹⁸ II, 3,3.

¹⁹ Pour l'explication du passage de Pausanias voir G. Roux, *Pausanias en Corinthe (Livre II,1 à 15)*, Belles Lettres, Paris 1958, 12. Deux fonderies, trouvées à proximité de la fontaine attestent sa relation avec les bronziers cf. G. Roux, *o.l.*, 117 avec bibliographie.

une plus large signification et se rapporterait, comme nous venons de le voir, à certaines de ces qualités: ainsi, dans une inscription de Naples²⁰, il est question d'une *imaginem Corintheam Traiani Caesaris*. Il s'agit, naturellement, d'une image en bronze; il en est de même de l'expression proverbiale de *corinthia vasa*, utilisée par Cicéron dans ses Verrines²¹. Enfin, de ces expressions, il faut rapprocher le nom spécial de *Corintharius* que portaient les ouvriers qui s'occupaient de la fabrication des bronzes; c'est à ce nom que fait allusion l'épigramme dirigé contre l'Empereur Auguste qui, semble-t-il, était très friand des bronzes de Corinthe et avait fait porter sur les listes des proscriptions plusieurs personnes qui en possédaient: *Pater argentarius, ego Corintharius*²². Ce titre, ainsi que celui de *a Corinthiis* qu'on trouve souvent mentionné dans les inscriptions à partir de Tibère, désigne un emploi impérial spécial dont la charge est l'achat et l'entretien de la vaisselle précieuse de la Maison impériale; il en est de même, vraisemblablement, du titre *faber a Corinthiis*²³.

Effectivement sous l'Empire, les bronzes de Corinthe possédaient une grande renommée et bénéficiaient d'une véritable vogue; malgré cela la confusion, concernant la composition du mélange, était grande et les auteurs de l'époque n'étaient pas capables de distinguer la légende des faits réels; tous ces mythes liaient l'invention du mélange fabuleux à la destruction de la cité par le consul romain Mummius, en 146 av. J.-C.²⁴ et dans tous apparaissait la croyance, qui était générale dans l'Antiquité, que l'or et l'argent faisaient partie de l'alliage corinthien²⁵. A vrai dire, nous sommes très mal renseignés sur la composition chimique des anciens bronzes et les analyses qu'on a faites ont toujours révélé des alliages où l'étain, le plomb et le zinc entraient en composition avec le cuivre (*aes*). On ne découvre que quelques traces de métaux précieux dans les alliages antiques, qui, au dire des Anciens, étaient la base essentielle de cette fonte et lui donnaient des qualités particulières de résistance et de coloris²⁶. D'autre part, les sels qui se forment à sa surface (patine) ne le rongent pas comme le fer, mais le protègent lui donnant une coloration dont l'art a su tirer parti. Les Anciens, d'après Pline²⁷, enduisaient les statues de bitume pour donner une patine au bronze²⁸, et ils différenciaient les bronzes par la couleur, la dureté et le degré de liquidité du métal fondu²⁹. Pour celui de Corinthe, le test de couleur était

²⁰ Mommsen, *Inscr. Regn. Napolitani*, n° 6908.

²¹ II. 2,19; 4. 23; 44 et 59; *Tuscul.* II, 14.

²² *Suétone, Div. Aug.*, 70.

²³ I. Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, Heidelberg 1602-1603, 639 n° 8; Pottier, *DS s.v. Aes*, col. 1508 n. 17.

²⁴ On trouvera le résumé de ces récits dans *D.S., s.v., Corinthium aes*, col. 1507 et une présentation plus critique par H. Gallet de Santerre et H. Le Bonniec dans l'éd. CUF, Paris 1953, *ad loc.*

²⁵ Cf. Plin. *Hist. Nat.* XXXIV, 6; IX, 139; et XXXVII, 49 dans les éditions CUF avec commentaire *ad loc.* Sur l'ensemble de la question voir K. Kluge, *Die antike Erzgestaltung* (K. Kluge — K. Lehmann — Hartleben, *Die antiken Grossbronzen* I, Berlin 1927, 40 sqq. et surtout 59-60.

²⁶ Cf. E. Pottier, *D.S. s.v. Corinthium aes*, p. 1507 et W. Cart, *o.l., s.v. Aes*, 122 et surtout H. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, Leipzig 1887, 185 sqq. et 328-330; les résultats d'analyse chimique du bronze d'un lot de monnaies dans *AJA* 35, 1931, 140-146; O. Davis, *BSA* 35, 1934/35, 131 sqq.

²⁷ *Hist. Nat.* XXXIV, 15.

²⁸ Cf. R.J. Forbes, *Bitumen and petroleum in Antiqu.* p. 83; J. Toutain, *Bull. Synd. presse scient.*, 47, 1937, p. 25 sqq. Ch. Piccard, *REG* 52, 1939, p. 98 (références citées par les commentateurs du passage de Pline dans l'éd. CUF).

²⁹ J.J. Winckelmann, *Histoire de l'art chez les Anciens* (trad. de l'allemand), II.1, Paris 1802, 84-85.

le plus important³⁰, on utilisait, également, le critère d'odeur³¹. Ces critères subjectifs n'évitaient pas aux acheteurs d'acquérir des bronzes non corinthiens ou même des faux; le véritable airain de Corinthe fut, à partir d'une époque, rare et devint, comme de nos jours avec les antiquités, objet de trafic illégal, de spéculation et de fraude³². Certains de ces bronzes, qui circulaient à Rome, devaient provenir d'autres ateliers ou pouvaient être des imitations. Selon Pline³³, les vases seuls pouvaient être en véritable airain de Corinthe et non pas toutes les œuvres d'art qu'on débitait à Rome sous ce nom; en effet, nous savons que des «bronzes corinthiens» étaient fabriqués à Rome sous l'Empire; un passage de Petrone est très caractéristique: «Peut-être veux-tu savoir, dit-il (Trimalchion) pourquoi je suis le seul à posséder de vrais vases corinthiens? c'est bien simple: le fabricant, chez qui je les achète, s'appelle Corinthe. Or que peut-on appeler corinthien si ce n'est ce qui vient de Corinthe? Et ne me prenez pas pour un imbécile, je sais parfaitement bien l'origine des bronzes de Corinthe»³⁴.

La meilleure description du bronze corinthien nous est donnée par Pline: «il y a trois sortes de bronze de Corinthe: le blanc, rappelant tout à fait l'éclat de l'argent qui domine dans cet alliage; le second, où domine la couleur fauve de l'or; le troisième, où l'alliage des trois métaux se fait en parties égales. En outre, il existe une autre variété dont on ne peut donner la composition bien qu'elle sorte de la main de l'homme: dans les statues des dieux et des hommes, c'est le hasard qui fait l'alliage de cette fameuse sorte de bronze, précieuse par sa teinte particulière tirant sur la couleur du foie, d'où son nom d'hépatizon»³⁵. En fait, nous sommes très mal renseignés sur les différentes sortes de bronze de Corinthe car, en dehors du texte de Pline, aucune autre source de l'Antiquité n'en parle³⁶. Au premier genre se rattache le cratère argyrocortinien d'une inscription romaine³⁷; d'après le témoignage de l'historien Josèphe, l'airain semble dominer dans une des portes de Jérusalem, reconstruite par Hérode³⁸. On estimait beaucoup la teinte «tirant sur la couleur de foie», qui était réservée, d'après Pline, aux statues des dieux et des hommes. Blümner³⁹ rapproche cet ἡπατίζον de Pline au passage bien connu de Dio Chrysostome qui, exprimant son admiration pour la beauté du corps du boxeur Iatroclès, disait: ἦν δὲ ὁμοίος ἀνδρῶσι τοῖς ἀκριβῶς εἰργασμένοις. εἶχε δὲ καὶ τὸ χρῶμα ὁμοίον χαλκῷ κεκραμένῳ⁴⁰; cette teinte a été associée, sans preuves⁴¹, au *graenanicus*

³⁰ Pl. *Ep.* III, 6: *corinthium signum... Aes ipsum, quantum vetus color indicat, vetus et antiquum.*

³¹ Petr. *Sat.* 50: *certe non olent*; Martial IX, 59: *consuluit nares an olerent aera Corinthon.*

³² Cf. E. Pottier, *D.S. s.v. Corinthium aes*, 1507-1508.

³³ *Hist. Nat.*, XXXIV, 3.

³⁴ *Satyricon*, 50 (traduction A. Ernout, CUF, 1922); cf. Payne, (cit. n. 16), 350 et n. 8.

³⁵ *Hist. Nat.*, XXXIV, 8 (traduction par H. Le Bonniec, CUF, 1953).

³⁶ Cf. E. Pottier, *D.S.*, l.c., 1507; Blümner, (cit. n. 26), 184 sq.

³⁷ Gruter, (cit. n. 23), 48,1; cf. Blümner, (cit. n. 26), 184 et ns. 2-4.

³⁸ *Bell. Jud.* VII, 5,3.

³⁹ Cité n. 26, p. 330 n. 1.

⁴⁰ *Disc.* XXVIII, 3; cf. *Disc.* XII, 2 ou Dio se référant à Sicyon parle d'un alliage de cuivre et de zinc qui produit un brun foncé.

⁴¹ W. Cart, (cit. n. 26), 122.

color de Pline⁴² pour lequel nous ne sommes pas autrement renseignés⁴³; c'est peut-être à celui-ci que pense Pline le jeune quand il parle de *verus color aeris*⁴⁴.

Après cette rapide mise au point, je me demande si cette comparaison de la peau de notre Maurétanien avec la couleur du bronze de Corinthe ne rappelait pas aussi au rédacteur de l'épithaphe la teinte des corps bronzés des athlètes qu'il pouvait voir et admirer comme Dio Chrysostome l'a fait à Naples et si, en définitive, nous n'avons pas à faire ici avec un athlète. Certes, l'inscription ne l'indique pas, mais ce silence n'est pas un argument suffisant pour exclure une telle hypothèse.

Sous l'Empire, la mobilité des athlètes est bien connue; certains concours, devenus célèbres, étaient de véritables rencontres internationales. Si cette hypothèse est la bonne, Sessōr se trouverait à Patras pour participer aux *Caesarea*; ces concours, organisés dans cette ville et attirant des concurrents d'autres provinces de l'Empire, sont attestés aujourd'hui, par plusieurs inscriptions⁴⁵. D'autre part, il ne faut pas oublier que Patras, pendant l'Antiquité, se trouvait sur une voie maritime très fréquentée par les athlètes car elle liait l'Asie Mineure et la Grèce avec l'Italie, c'est à dire les pays où s'effectuaient les plus importantes rencontres athlétiques: des accidents graves, tels la mort, pouvaient survenir à ces jeunes pendant leur voyage et de ce point de vue l'exemple patréen n'est pas unique⁴⁶. Enfin deux autres solutions sont possibles: celle de commerçant et celle d'étudiant.

Il est bien connu que les Grecs connaissaient l'Afrique du Nord et du Nord-Ouest bien avant l'époque romaine. Corinthe, par exemple, avait des relations commerciales avec des cités côtières de cette région déjà au v^e s. av. J.-C.⁴⁷ mais il ne semble pas que ces relations corinthiennes à l'époque classique aient eu une suite et une continuité; des conditions favorables se créèrent, de nouveau, sous l'Empire; la paix romaine facilitant les déplacements des personnes ou des groupes entre les différentes provinces dans tous les sens⁴⁸. *Caesarea* était le port le plus important sur la côte nord-africaine avant le détroit de Gibraltar⁴⁹. Cet emplacement explique le développement, sous l'Empire, de plus grands contacts avec l'Italie et les provinces de la partie occidentale de l'Empire, surtout la Bétique⁵⁰. Par contre, la présence d'amphores, provenant des provinces orientales est très faible⁵¹; cela ne sous entend pas, naturellement, l'absence de toute relation; à première vue, l'onomastique des provinces mauri-

⁴² *Hist. Nat.* XXXIV, 98.

⁴³ Blümner, (cit. n. 26), 181-182, expose, brièvement, les difficultés techniques que soulève la composition des trois alliages, définis par Pline dans ce paragraphe; le mot signifie littéralement «à la grecque» (Varr., *De ling. lat.* X, 70).

⁴⁴ *Ep.* III, 3.

⁴⁵ Cf. Ath. Rizakis, La colonie romaine de Patras en Achaïe: le témoignage épigraphique, in S. Walker and A. Cameron (Eds.), *The Greek Renaissance in the Roman Empire. Papers from the Xth British Museum Classical Colloquium. Bulletin of the Institute of Classical Studies (BICS)*, Supplement 55, London 1989, 184 et ns 32-33.

⁴⁶ Cf. Ath. Rizakis, *CH* XXXIII, 1988, 453-472.

⁴⁷ Cf. Mary Lou Zimmerman Munn, *Corinthian Trade with the Atlantic Coasts of Spain and Morocco in the Fifth Century B.C.*, Bryn Mawr College (non vidi); cf. CR dans *AJA* 86, 1982, 278-279.

⁴⁸ Cf. Ph. Leveau, *Caesarea de Maurétanie*, Rome-Paris 1984, 96.

⁴⁹ Cf. J. Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire*, Paris 1966, 144.

⁵⁰ Cf. M. Euzennat, *AntAfr.* 5, 1971, 178 et n. 3 qui renvoie à toutes les études récentes.

⁵¹ Ph. Leveau, (cit. n. 48), 49 n. 126.

taniennes, la Césarienne et la Tingitane indiquerait la présence de personnes qui sont originaires de la *pars graeca* de l'Empire. Ces personnes portent, habituellement des *cognomina graeca* qui ont été liés dans le passé avec l'origine ethnique et sociale des individus⁵²; naturellement, on pourrait penser qu'un nombre de ces personnes sont originaires de la vieille Grèce mais les dernières études sur la signification des *cognomina* grecs, attestés dans les inscriptions des provinces occidentales nous autorisent à être méfiants; à cet égard, la conclusion formulée par Euzennat dans son étude récente sur la Tingitane⁵³ est très intéressante et dirige la recherche dans un terrain nouveau: «comme toutes les inscriptions grecques retrouvées au Maroc, sauf deux qui sont incomplètes, ont un rapport avec la Syrie ou les provinces voisines, il se trouve ainsi confirmé que la plupart des Grecs de Tingitane, sinon tous, étaient des orientaux»⁵⁴; la thèse d'origine orientale des personnes qui portent des *cognomina* grecs dans ces régions africaines est confirmée par l'existence de relations directes des populations phéniciennes qui colonisèrent ces régions et une partie de l'Espagne⁵⁵. Ces relations sont illustrées, magnifiquement, par un passage de Lucien qui confirme la présence des Maures en Syrie et surtout des Syriens en Maurétanie⁵⁶. La présence des Grecs de la vieille Grèce dans ces régions africaines n'est pas attestée et quelques exemples qui proviennent de la province voisine de Numidie ne sont pas certains. Je pense à l'article de L. et H. Slim⁵⁷ qui publie une stèle qui porte le nom unique, *Lacaena*, «la laconienne», qui désigne, à leur avis, une femme d'origine spartiate et de condition servile; les auteurs évoquent, à l'occasion, les trois inscriptions africaines dans lesquelles le *cognomen Lac(a)ena* est attesté. Des réserves à cette interprétation ont déjà été exprimées⁵⁸ par la juste remarque que «*lacene* est un toponyme de la table de Peutinger (segm. VI. 45) situé sur la route littorale à XXVIII milles au Nord de Tacape (Gabes)» dans l'Antiquité.

La même impression d'indigence des contacts est donnée par les documents trouvés en Grèce et qui concernent les Maurétaniens; si on ne se limite qu'aux exemples où les noms de Césarée sont accompagnés de la précision géographique de Maurétanie, les exemples peuvent être comptés sur les doigts d'une main. Un tel emploi est banal dans les textes épigraphiques, la précision étant nécessaire pour la localisation du lieu d'origine surtout dans les cas où nous avons un grand nombre de cités homonymes, le cas de *Caesarea* étant le plus notoire; pourtant, nombreux sont les documents qui omettent cette précision, le nom de la cité de Césarée apparaissant seul; L. Robert a montré⁵⁹ qu'il s'agit, dans ces cas, de Césarée de Tralles, la plus

⁵² Cf. W. Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika. Der griechische Kultureinfluss in der römischen Provinzen Nordwestafrikas*, Leipzig 1911, 78-149 et plus récemment J. Kajanto, *The Significance of non Latin Cognomina*, *Latomus* 27, 1968, 517-534. Cf. aussi Ph. Leveau, (cit. n. 48), 163: «dans l'onomastique de *Caesarea* comme celle de Rome le pourcentage des noms hellénisants est en liaison avec l'importance de la classe servile».

⁵³ *AntAfr.* 5, 1971, 173.

⁵⁴ Cf. Euzennat, (note précédente), 162 et n. 2 (bibliographie).

⁵⁵ Cf. M. Euzennat, *AntAfr.*, 5, 1971, 178 et n. 3 qui renvoie aux études de M. Tarradell, *Economía et la colonización fenicia. Estudios de economía antigua de la Península Ibérica. Ponencia? presentadas a la Iª reunión de Historia de la economía antigua de la Península Ibérica*, publicadas bajo la dirección de M. Taradell, Barcelona, 1968, 85; idem., *Marruecos púnico*, Tetuan 1960, 227-240.

⁵⁶ H. conscr., 28, cité également par Euzennat, *o.l.*, 177-178.

⁵⁷ *Lacaena*: une spartiate à Thysdrou? *AntAfr.* 16, 1980, 95-99.

⁵⁸ J. Desanges et S. Lancel, *Bibliographie analytique de l'Afrique Antique* XV, 1980, 37, n° 166.

⁵⁹ *Hellenica* VII, 213-214.

illustre des Césarées de la province d'Asie et la seule à être appelée fréquemment *Kaisareia*; son ethnique *Καισαρεῖς Τραλλιανοὶ* est employé concurremment avec le simple ethnique. Si notre hypothèse est bonne nous devons compter, en tout, deux exemples de Maurétaniens en Grèce et aux îles; en dehors de l'exemple patréen, nous avons le cas douteux d'une jeune esclave maure (le mot *κοράσιον* est complètement restitué, alors que l'adjectif *μαῦρον* figure dans le texte), mentionnée dans un acte de vente de Rhodes; son maître *Ἐπίμαχος Ἰλάρου* est *Καισαρεὺς τῆ[ς Μαυρετανίας?]*⁶⁰. Peut-on imaginer que notre *Aurélius Sessor* était, comme son compatriote de Rhodes, commerçant d'esclaves maures ou d'autre chose? Certes, rien ne nous autorise à admettre une telle hypothèse, rien à l'exclure.

Enfin, l'idée que Sessor soit un étudiant n'est pas sans fondement. Il est certain que Juba II, roi de Maurétanie ne fut pas le seul à visiter la Grèce et plus particulièrement Athènes sous le règne de Tibère. Les Athéniens lui décernèrent la statue dont il n'a été conservé que la base; ils honorèrent aussi son fils Ptolémée et sa seconde femme Glaphyra⁶¹. Ce roi philhellène, d'une très bonne réputation⁶², créa une cours hellénisante et son exemple dû être imité par des personnes appartenant à son entourage. Patras pouvait bien être le lieu de séjour et d'études de ce jeune homme étant, à partir du II^e s. surtout, un des grands centres culturels de la Grèce⁶³; Sessor pouvait effectuer aussi une halte dans cette cité qui se trouvait sur l'itinéraire maritime qui, d'Italie, conduisait aux autres grandes métropoles de la Grèce et de l'Asie Mineure⁶⁴.

M. Aurélius Sessor n'est pas un personnage connu dans la prosopographie de Cherchel; le cognomen est très rare; on ne connaît aucun exemple ni à Cherchel ni en Afrique; on ne le trouve que dans une inscription latine de Vienne⁶⁵; son origine est, de même, énigmatique; ainsi, on ne saurait dire si nous avons ici un nom africain sémitisant ou berbérissant⁶⁶. On connaît quelques *Aurelii* à Cherchel⁶⁷ auxquels s'ajoute maintenant le notre qui porte le *praenomen Marcus*; cette présence n'est pas indifférente, elle a un fondement chronologique et indique qu'il a reçu le droit de cité romaine de Marc Aurèle, de Commode ou de Caracalla après 212 ap. J.-C.⁶⁸

⁶⁰ Voir J. F. Daves, *J.Egypt.Arch.*, 55, 1969, 199-210: A. Rhodian auction sale of a slave girl; cf. *BullEpigr.* 1970, 418.

⁶¹ *IG III*, 555. Cf. *PIR III*, 105 n° 764; *OGIS* 197-198 et 363. Cf. D. Kienast, *Augustus, Prinzeps und Monarch*, Darmstadt 1982, 362 n. 204.

⁶² W. Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika*, 1911, 20; S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique de Nord*, t. VIII, Paris, 1930, 244-246.

⁶³ Cf. S. Thomopoulos, *Ἱστορία τῆς πόλεως Πατρῶν ἀπὸ ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι 1821* (réédition par les soins de K. Triantaphyllou, Patras, 1950) 187-191.

⁶⁴ Cf. Ath. Rizakis, Le port de Patras et la communication avec l'Italie sous la République, in *Mélanges maritimes offerts à J. Rougé, CH XXXIII*, 1988, 453-472.

⁶⁵ *IG XII*, 1945 (Vienne: Gallia Narbonensis). Cf. J. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki 1965, 362.

⁶⁶ Sur ce problème voir M. Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris 1975, 401-503; L. Galand, Le berbère et l'onomastique dans *L'onomastique latine* (Colloques Internationaux du CNRS, 564, Paris 1977), 299-305 et O. Masson, La déclinaison des noms étrangers dans les inscriptions latines de l'Afrique du Nord, *o.l.*, 307-310.

⁶⁷ Cf. Ph. Leveau, (cit. n. 48), 115 et 145.

⁶⁸ Cf. *BullEpigr.* 1950, 204 (p. 205); G. Alföldy, *Bewölkerung und Gesellschaft*, 184; cette distinction chronologique entre les *M. Aurelii* et les *Aurelii* est contestée, aujourd'hui, par d'autres savants qui voient, soit une distinction juridique (A. Serge, La Costituzione Antoniniana e il diritto dei «novi cives», *Jura XVII*, 1966, 6-7), soit un clivage sociologique entre ces deux formes, les *tria nomina* étant depuis toujours réservés aux classes supérieures (voir à ce sujet pour Athènes S. Follet, *Athènes au II^e et III^e s.: étude chronologique et prosopographique*, Paris, Belles Lettres 1976, 92-95).

Θ Κ
ΜΑΥΡΗΛΙΟ
ΣΕΣΣΩΡΓΕΝ
ΚΑΙΣΑΡΕΥΣΑΤ
ΜΑΥΡΗΤΑΝΙΑΣ
ΧΡΩΜΑΤΙΚΟΡΙΝ
ΘΙΟΣΚΕΤΑΙΕΝΠΑ
ΤΡΑΙΣΖΗΣΕΤΕ
ΠΗΚΑΤΕΥΑΧΕΙ
ΣΕΣΣΩΡΟΥΔΕΙΣΑΘΑ
ΝΑΤΟΣ

